

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société SMART TUNISIE

9. Bis Impasse N°3, Rue 8612.ZI Charguia 1-2035 Tunis

SMART TUNISIE informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 avril 2023, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2022 à 1,700 dinars par action, prélevés sur la prime d'émission (non soumis à la retenue à la source), soit un montant global de 12 292 752,700 dinars.

La date de détachement est fixée pour le 7 juin 2023

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.